

Nom :

Prénom :

Age :

Vacances estivales 2025

Activités exceptionnelles

Les sorties					
IMPORTANT : le jour d'une sortie collective, aucun accueil ne sera réalisé dans les locaux du centre de loisirs pour les enfants ne participant pas à la sortie. L'ensemble de notre équipe étant posté pour encadrer les enfants participant à la sortie.					
Le surcoût permet de payer le coût supplémentaire de transport en autocar.					
Sortie	Date	Public	Surcoût*	Date	Signature La signature vaut autorisation de l'activité signée
Fêtes des enfants	24 juillet	Tout public De 9 à 19h	5 euros		
Lac de la Madine	30 juillet	Tout public De 9h à 18h30	15 euros		
Nigloland	8 août	Tout public De 7h à 23h	*En fonction du nombre de jours d'inscriptions		

Date du règlement	Somme réglée	Mode de paiement	Numéro du chèque	Banque	Commentaires

*Surcoût pour la sortie nigloland

Inscrit toute la session soit 5 semaines : 35 €

Inscrit au moins 10 jours durant la session : 40 €

Inscrit moins de 10 jours durant la session : 50 €

Inscrit le jour de la sortie uniquement : 60 €

*Sortie Nigloland : le paiement de la sortie est à régler avant la sortie. En cas d'annulation la veille ou le jour même

25 euros seront conservés afin de couvrir les frais engagés (billets non remboursables)